



Compte rendu du CHS-CT du 09/10/2014

En ouverture de ce CHS-CT, la DDFIP 66 voulait rajouter à un ordre du jour déjà plus que conséquent (13 points à examiner), un point sur la fermeture du centre des Finances publiques de Conflent.

Il est important de rappeler que depuis plusieurs années, le CHS-CT doit être saisi en amont des CTL et avant toute réorganisation, afin de donner un avis. Celui-ci n'est que consultatif mais n'en demeure pas moins important, notamment en matière d'impact sur les conditions de travail des agents et leur installation dans d'autres locaux.

La méthode est en effet « cavalière » puisque le CHS-CT a été saisi la veille de cet éventuel rajout.

A l'unanimité, les OS ont voté contre la mise à l'ordre du jour. L'examen se fera donc au CHS-CT du 14 novembre.

Compte tenu de la date du prochain CTL à la DGFIP, les délais seront particulièrement courts pour une fermeture du poste au 01/01/2015.



➤ VOTE SUR LES RESTRUCTURATIONS EN COURS :

⇒ Sur les travaux dans le CFP de Elne (agrandissement du local SPL par suppression de cloisons inutiles), Solidaires Finances s'est prononcé **pour**, la direction ayant accepté de modifier son projet initial en tenant compte de l'avis des agents et des OS.

Par ailleurs, à la demande des représentants de Solidaires Finances, le poste sera fermé toute la journée le jour des travaux, jour le plus bruyant et source de poussière (il a quand même fallu le demander même si ça tombe sous le sens).

⇒ Concernant la restructuration du service de la CDC situé sur le site Arago, Solidaires Finances s'est prononcé **contre**. Le transfert d'une partie des missions en national, le manque de précisions claires sur les missions CDC maintenues au plan départemental à charge des 2 agents qui restent dans le service Dépôts de Fonds (DFT), l'impossibilité de la direction à fournir des explications claires sur l'impact emplois en direction, autant de raison de ne pas donner quitus à la Direction.



➤ FORMATIONS :

Retours très positifs des agents sur les stages post-permis (risques routiers), les sessions Pilate sur la prévention des TMS (Troubles Musculo Squelettiques) et la prévention des RPS (Risques Psycho-Sociaux).

➤ RISQUES PSYSHOSOCIAUX :

Devant le constat d'un mal-être grandissant au sein des unités de travail, les membres du CHS-CT ont décidé de faire appel à une psychologue du travail, libérale, spécifiquement formée aux troubles liés au stress au travail. Les agents peuvent la rencontrer afin d'exposer toutes problématiques liées à l'exercice de leurs missions.



Vous pouvez donc solliciter un rendez-vous avec **Mme Coustenoble** par l'intermédiaire du médecin de prévention, Mme Delamer.

Le CHS-CT finance jusqu'à **3 rendez-vous**. L'agent est reçu en toute confidentialité au cabinet de Mme Coustenoble situé à Perpignan. Aucun compte-rendu n'est communiqué à la Direction et les acteurs de cette médecine de prévention sont tenus au secret professionnel.

Devant les remontées positives de cette initiative, les membres du CHS-CT ont décidé de renouveler l'action en 2015.

➤ BUDGET :

Clôture complète du budget.

➤ POUR INFO:

Augmentation des fiches de signalement suite à agressions verbales ou physiques (les modalités de rédaction et de transmission sont désormais bien en place).

RAPPEL : vous trouverez les fiches de signalement en suivant l'accès ci-dessous:
ULYSSE 66, LES AGENTS, CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL, A DROITE L'ONGLET FICHE DE SIGNALEMENT



Les conditions de vie au travail se dégradent,

Nous le voyons tous !!

Surtout, ne restez pas isolé(e) !

N'hésitez pas à vous rapprocher des acteurs du CHS-CT